

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

En route vers la lumière

Ce n'est pas sans un profond soupir de soulagement que les citoyens de bonne foi ont accueilli l'arrêt de la Cour de cassation, décidant qu'il y a lieu de faire une enquête à fond sur l'affaire Dreyfus.

Nous voyons enfin le terme de l'agitation qui depuis un an trouble le pays. Encore aujourd'hui l'on se bat pour ou contre la révision. Mais dans quatre ou six semaines tous les voiles seront tombés, la vérité aura apparu dans une auréole éblouissante, et l'on saura alors très nettement et très indiscutablement, de quel côté sont les gens qui sont responsables de la crise actuelle. Sera-ce Judet, Millevoye, Drumont, Rochefort, A. Humbert ou bien Clémenceau, de Pressensé, Jaurès, Yves-Guyot ? Il faut espérer qu'à ce moment l'indignation publique fera justice des coupables et qu'elle estimera qu'il n'y a pas pour eux de circonstances atténuantes.

Si Dreyfus est reconnu innocent, quels vertissements n'aura pas depuis dix-huit mois donné la presse dite dreyfusarde ? Si Dreyfus est déclaré illégalement mais justement condamné, quelles affirmations péremptoires de ministres et de généraux ne se dresseront pas devant ceux qui eurent des oreilles pour ne pas entendre ? D'un côté comme de l'autre, il ne peut pas y avoir d'excuse, parce que personne n'a le droit de faire à la légère à sa patrie le mal qui lui a été fait.

Il faut que l'apaisement vienne, soit ! Mais il ne faut pas que les auteurs responsables de nos déboires demeurent sans châtiement. Ceci est nécessaire pour le repos de la conscience publique.

Si Dreyfus, innocenté, revient, trouvera-t-on mauvais qu'il demande des comptes à tel journal qui substitua son nom à une initiale, dans la fameuse phrase : « Ce canaille de D... ? » Si sa culpabilité est prouvée, s'étonnera-t-on si des officiers supérieurs attaquent en diffamation telle autre feuille qui, quotidiennement les traite de complices, de faussaires ? Evidemment non, car le public, dans la vie comme au spectacle, veut le triomphe de l'innocent, mais plus encore la punition du traître. Et cette justice simpliste est la bonne, car elle est le contre-poids nécessaire de toute démocratie. La liberté ne peut donner de bons résultats qu'avec l'accompagnement de la responsabilité personnelle.

« Vite et tout », disait jadis M. Barthou qui, du reste n'en fit rien. La formule, nous la reprenons aujourd'hui, et nous demandons également à la Cour suprême qu'elle fasse vite et qu'elle voit tout. Après, l'arrêt qu'elle rendra sera la loi pour les honnêtes gens, la majorité dans notre pays. Il ne restera plus pour protester, que quelques plumitifs, quelques antisémites et césariens indécorables, dont l'opinion dangereuse ne mérite pas l'honneur qu'on lui fait en paraissant la redouter.

C. R.

Le nouveau ministère

Intérieur et présidence du conseil, M. Ch. Dupuy.

Guerre, M. de Freycinet.

Marine, M. Lockroy.

Affaires étrangères, M. Delcassé.

Finances, M. Peytral.

Agriculture, M. Viger.

Instruction publique, M. G. Leygues.

Justice, M. Lebreton.

Commerce, M. Delombre.

Colonies, M. Guillain.

Travaux publics, M. Krantz.

Il resterait à régler la question des deux sous-secrétaires d'Etat.

Si M. Krantz va effectivement au commerce, c'est alors M. Jules Legrand, qui irait aux postes et télégraphes.

M. Fleury-Savarin remplacerait M. Vallé à l'intérieur.

La Déclaration ministérielle

LES INTENTIONS DU CABINET

M. Dupuy a rédigé la Déclaration que le gouvernement se propose d'adresser aux Chambres. Ce document sera lu par le président du conseil à ses collègues dans la réunion que les ministres doivent tenir à l'Élysée. Il n'est pas impossible qu'il y subisse quelques retouches, à la prière des membres radicaux du cabinet, si ceux-ci trouvent la prose de M. Dupuy trop incolore. Tel est, du moins, le bruit qui circule dans les milieux politiques.

Le but du cabinet est d'avoir une politique qui puisse concilier les divers partis républicains.

INFORMATIONS

Election législative

NANTUA

M. Philippon, ancien député, radical, 4,015 voix ; Alombert, publiciste, progressiste, 3,997 ; Piquet, docteur en médecine, progressiste, 1,684 ; Pouard, candidat ouvrier, 809 ; Ducret, nationaliste, 52. Ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Carrier, républicain progressiste, décédé.

Manifestation patriotique

Une imposante manifestation a eu lieu, au cimetière de la Salle, à Tours, devant le monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la patrie pendant la guerre de 1870.

Quinze Sociétés patriotiques et trois musiques y ont pris part. Une superbe couronne a été déposée sur le monument et plusieurs discours fort applaudis ont été prononcés.

Sur la tombe de Carnot

Le président de la République, accompagné par le général Bailloud, s'est rendu au Panthéon, sur la tombe de M. Carnot.

La question de Fashoda

Encore un Discours

Sir A. Fowler, membre du Parlement, parlant à Wolverhampton, a dit :

« Notre plus grand désir est d'éviter une guerre. Nous voulons traiter une grande nation avec la considération et le respect qui lui sont dus. Il faut éviter tout discours qui aurait pour effet d'enflammer l'opinion publique. Il faut s'abstenir de tout langage offensant. Mais l'Angleterre a des droits à défendre, des obligations à remplir, des intérêts à protéger. Ce n'est pas le moment de

discuter la politique que le gouvernement a adoptée. Il suffit de savoir que le gouvernement a la confiance du Parlement et de l'empire. »

Le Schah à l'Exposition

Le schah de Perse n'effectuera son projet de voyage en Europe qu'en 1900, afin de le faire coïncider avec l'Exposition universelle de Paris, où il compte se rendre.

La paix Hispano-Américaine

Dans la séance tenue par la commission de la paix hispano-américaine, les délégués américains ont réclamé, au nom de leur gouvernement, la cession absolue aux Etats-Unis de l'archipel des Philippines.

Jusqu'à ces derniers temps, les membres américains de la commission de Paris n'avaient reçu aucune instruction précise concernant les Philippines.

Lorsqu'ils partirent pour Paris, on ne leur avait pas indiqué une ligne de conduite bien nette à cet égard.

La majorité inclinait vers une restriction des demandes américaines à l'acquisition de toute l'île de Luzon, en remplacement de la rétention de Manille et des territoires avoisinants.

Le président a acquis depuis lors la conviction qu'il existe dans le pays tout entier un vif sentiment en faveur de l'annexion de tout l'archipel et il est disposé à satisfaire ce sentiment. Il y a, de plus, des raisons de croire que les commissaires américains ont pu se rendre compte, d'une manière non officielle, que les objections présentées par les indigènes à l'annexion ont été beaucoup exagérées.

On croit savoir que les Espagnols ont reçu notification, il y a quelques jours, des intentions des Etats-Unis à l'égard des Philippines.

Les droits du Sultan

On télégraphie de Constantinople au Standard :

« Le récent conseil des ministres a décidé de déclarer que le sultan seul a le droit de trancher la question de Fashoda. »

Le khédivé pendant son séjour à Constantinople, se serait exprimé en termes amers sur le compte de l'Angleterre. Il aurait exprimé cette opinion que la France avait autant de droits d'occuper Fashoda que l'Angleterre d'occuper Khartoum, et que le souverain véritable de ces régions est le sultan ».

CHRONIQUE LOCALE

Conseil de préfecture

Dans son audience de demain vendredi le conseil de préfecture statuera sur les affaires suivantes :

1° Les dames Minette Escalier, veuve Cassagnade ; Marie Chavanié, veuve Trégaud de Lachapelle-Auzac, contre l'administration des chemins vicinaux. — Anticipation commise sur le chemin vicinal ordinaire n° 1, de Lachapelle-Auzac.

2° Les sieurs Barriat et Magnier, entrepreneurs à Thémimettes, contre la commune de Cambes. — Construction d'une école mixte (règlement du compte définitif).

3° L'Etat (navigation du Lot) contre le sieur Trouillon, dit Trubert, de Cahors. — Entretien du barrage de Valentré (versement de la part contributive).

Médaille d'honneur

Aux termes d'un rapport présenté par le ministre de l'intérieur, approuvé par le président de la République, une médaille d'hon-

neur a été décernée à M. Besserves, de Seuzac, qui a accompli des actes de courage et de dévouement pendant le mois de septembre 1898.

Recrutement de Montauban

Les hommes des classes 1878 et 1884, non employés à la conduite des animaux de réquisition ni classés dans les services auxiliaires, se présenteront à la gendarmerie de leur résidence déclarée du 6 au 15 novembre courant, porteurs de leur livret individuel, pour y recevoir un document important.

Les réservistes affectés au bataillon d'artillerie à pied à Rueil, se présenteront également à leur gendarmerie du 8 au 15 novembre courant, porteurs de leur livret individuel, pour y échanger leur fascicule de mobilisation.

CAHORS

Une appréciation impartiale

Dans le numéro de jeudi 27 octobre, l'Alliance a reproduit un long article de tête intitulé « La fin d'un ministère de combat » et signé Pierre Martial.

Cet article n'est pas autre chose qu'un réquisitoire violent contre le cabinet Brisson.

C'est le droit de tout journal de critiquer ou d'approuver les actes d'un homme politique ; mais c'est aussi le devoir de tout journaliste d'écrire avec impartialité.

Pour cela il ne faut pas être trop intéressé. M. Pierre Martial est intéressé au plus haut point à dire du mal du précédent ministère.

En effet, l'auteur de l'article paru dans l'Alliance est, tout simplement, M. Méline qui, sous le pseudonyme de Pierre Martial, menait, dans la République française, une campagne violente contre le cabinet Brisson !...

LES FÊTES DE LA TOUSSAINT

Avant-hier ont eu lieu les cérémonies habituelles en l'honneur de Gambetta et des Mobiles morts pour la patrie, pendant la guerre de 1870-71.

L'Avenir Cadurcien et l'Orphéon ont prêté leur concours.

Nous avons remarqué dans le cortège : le Préfet, le Maire de Cahors, le Colonel du 7^e de ligne, les conseillers municipaux, un grand nombre de fonctionnaires et les élèves de nos écoles.

Devant le monument Gambetta M. Coste, notre sympathique maire, a rappelé avec éloquence les mérites de notre grand compatriote, il s'est exprimé ainsi :

Messieurs et chers Concitoyens, En venant, à pareil jour, depuis plusieurs années, honorer ici une grande Mémoire, les divers orateurs qui se sont succédés au pied de ce Monument, ont célébré à l'envie le principal fondateur de la 3^e République, l'éloquent tribun, le grand patriote, le glorieux enfant de Cahors, honneur de sa ville natale.

Me sera-t-il permis de lui décerner un nouvel éloge ?

Qui n'a été frappé, messieurs, de cette récente révélation de la presse française au sujet de la grande Alliance de la France et de la Russie ? N'est-il pas avéré aujourd'hui que notre illustre compatriote avait, lui aussi, pressenti, deviné en quelque sorte, désiré surtout le rapprochement et l'union des deux grands peuples ? Il y avait vu, comme nous, le rétablissement de l'équilibre européen, si malheureusement rompu depuis un quart de siècle ; le gage de la paix si désirée des mères ; la France enfin rendue à son vrai rang parmi les nations. Il ne lui a pas été donné sans

doute, de contempler le doux et fortifiant spectacle de Cronstadt et de Toulon, de Cherbourg, de Paris et des rives de la Neva; mais la sagesse de ses conseils, dont se sont inspirés les divers gouvernements qui ont présidé à nos destinées, a prouvé au grand monarque du Nord que la Démocratie Française, elle aussi, ne s'appuyait que sur le Droit et l'Équité.

Aussi bien, nul n'a oublié qu'en passant devant le Monument élevé à Gambetta, sur la place du Carrousel, notre illustre allié le salua avec un respect presque religieux et une gravité attentive. Il voyait, en Gambetta, celui qui fut, à une minute inoubliable de notre histoire, non-seulement l'âme de la défense nationale, mais encore, comme l'incarnation de la résistance militaire poussée jusqu'à l'obstination héroïque, sinon jusqu'au désespoir.

Où Gambetta, à une heure mémorable a représenté la Patrie Française, et cette grande famille nationale qui s'appelle l'Armée: l'Armée, Messieurs, comme la voulait Gambetta, l'Armée soumise dans la République libre et unie dans les travaux féconds de la paix, comme elle serait, le jour venu, dans les sacrifices et les gloires du champ de bataille.

Honneur à Gambetta! Vive la République.

Le cri de « Vive la République » a été répété par la majorité des assistants.

A côté de nous un cri de « Vive l'armée » a retenti et un facétieux pioupiou a murmuré « Vive la classe ».

Devant le monument des mobiles, la foule a écouté avec recueillement l'Orphéon et a applaudi notre hymne national exécuté par l'Avenir Cadurcien.

La Toussaint et le Jour des Morts

Voici donc passée cette date de l'année où une sombre tristesse, pénétrant de la nature au cœur de l'homme, l'incite aux graves méditations.

Quel est celui chez lequel la Fête des Morts ne réveille pas un souvenir douloureux, et qui ne se complait encore à l'exalter en ornant la tombe des chers disparus?

En tous pays le culte des morts est en honneur, mais le nôtre peut être offert en exemple dans l'accomplissement de ce devoir. L'affluence dans nos cimetières, en ce jour, est une preuve de ce grand sentiment et celui-là même qui n'a personne à pleurer, aime à promener ses pas au milieu des allées qu'anime un moment la foule attristée. Il semble vraiment qu'en ces quelques heures, passées auprès de ceux qui nous ont quittés, une résurrection s'opère et que se justifie cette belle pensée d'Alexandre Dumas: « Ceux que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient, mais ils sont toujours et partout où nous sommes. »

Cette pensée, tous nos concitoyens se la sont remémorée et ont eu à cœur de se l'appliquer, mardi et mercredi derniers.

Ligue de Concentration républicaine

de l'arrondissement de Cahors

STATUTS

Article 1^{er}. — Il est formé, sous la dénomination de *Ligue de Concentration républicaine de l'arrondissement de Cahors*, une association ayant pour but de propager les idées républicaines et démocratiques, et d'organiser des Comités d'élection.

Art. 2. — La Ligue appuie et soutient tous les républicains dans leurs demandes et leurs justes réclamations auprès des pouvoirs publics, par l'intermédiaire des sénateurs et des députés, s'il y a lieu.

Art. 3. — Tout électeur républicain adhérent recevra une carte indiquant son nom et prénoms de l'associé et constatant son admission, moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de un franc.

COMITÉ COMMUNAL

Art. 4. — Il est créé dans chaque commune de l'arrondissement un *Comité communal*, composé des membres de la Société, électeurs ou élus dans la commune.

Dès que le nombre des associés de la commune atteindra le chiffre de 10 membres, le Comité élira un président, un trésorier et un secrétaire, ainsi que les délégués appelés à faire partie du Comité cantonal.

Le président convoque les assemblées du Comité. Il lui soumet les demandes produites par les particuliers. Il les entretient des différentes affaires intéressant la commune sur lesquelles il importe d'appeler l'attention des pouvoirs publics. Il présente aussi à l'approbation du Comité la liste des nouveaux adhérents.

Le trésorier perçoit les cotisations dont moitié reste acquise au Comité communal pour servir aux dépenses diverses et subsidiairement pour être affectée aux frais d'élection du Conseil municipal, du Conseil d'arrondissement et du Conseil général. L'autre moitié sera versée par le trésorier du Comité communal dans la caisse du trésorier de la *Commission exécutive* dont il va être parlé ci-après.

Le secrétaire est chargé de la tenue du registre des délibérations et du registre matricule des membres du Comité. Copie des

délibérations du Comité communal est transmise avec les dossiers au Comité cantonal.

Le Comité communal se réunit toutes les fois que le président le juge utile.

COMITÉ CANTONAL

Art. 5. — Il est formé dans chaque canton un *Comité cantonal* ayant son siège au chef-lieu.

Il sera composé des délégués des Comités communaux à raison d'un délégué par 50 électeurs ou fraction de 50 électeurs.

Cette assemblée nomme un président, deux vice-présidents et un secrétaire.

Le président du Comité cantonal convoque les membres aux assemblées, toutes les fois que les circonstances l'exigent et au moins deux fois par an.

Il a la police des séances et il soumet au Comité toutes les affaires transmises par les Comités communaux. Les dossiers de ces affaires sont envoyés par les soins du président, avec l'avis du Comité cantonal au président du Comité central.

COMITÉ CENTRAL ET COMMISSION EXÉCUTIVE

Art. 6. — Il est créé à Cahors un *Comité central* qui se composera de 5 membres désignés par chaque Comité cantonal, lors de la première réunion de ces Comités.

Le Comité central nommera les membres de la *Commission exécutive* chargée de l'administration et de la direction politique de la Ligue. Cette Commission comprendra 9 membres, y compris le président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

Le président de la Commission exécutive sera le président de la Ligue.

Le Comité central se réunira au moins deux fois par an, en avril et en octobre.

Le président du Comité central convoquera l'assemblée de ses membres, à l'effet d'examiner les affaires intéressant la Ligue et il transmettra les dossiers à qui de droit.

Le trésorier du Comité central encaissera les fonds versés par les trésoriers des Comités communaux, c'est-à-dire la moitié de la cotisation communale, et il en fera le versement à la Caisse d'épargne.

Il effectuera le paiement des dépenses mandatées par le président et il rendra compte des recettes et des dépenses à l'occasion de la tenue des assemblées prévues en avril et en octobre.

Les fonds recueillis par le trésorier du Comité central doivent servir uniquement en vue de la propagande républicaine et des élections législatives. — Toutefois exception est faite pour le paiement des dépenses intérieures de la Commission exécutive.

Le secrétaire est chargé de la tenue du registre des délibérations du Comité central et de la Commission exécutive, et de la correspondance, sous l'autorité du président.

Art. 7. — Deux mois environ, avant les élections législatives, les Comités communaux réuniront en assemblée générale les membres adhérents de la commune, à l'effet de procéder à l'élection des délégués qui doivent former le *Congrès* chargé de désigner le candidat, dans la proportion indiquée à l'art. 5 relatif à la formation du Comité cantonal.

Le *Congrès* se réunira à Cahors, dans la huitaine qui suivra le décret de convocation, ou avant s'il y a lieu, sur l'invitation du président de la Ligue qui présidera le *Congrès*.

Art. 8. — En ce qui concerne les élections du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, les délégués des communes se réuniront au chef-lieu du canton pour y désigner le candidat.

Art. 9. — Pour les élections municipales le Comité communal se réunira en assemblée générale et désignera les candidats.

Organisation du Comité communal de Cahors

Les républicains de la commune de Cahors sont informés par le bureau provisoire du Comité, que des listes d'adhésion pour l'année 1899 sont déposées :

1^o Au siège de la Ligue, café Salomon, 2^o étage, au-dessus du cercle républicain (de 5 h. à 7 heures).

2^o Aux bureaux des journaux républicains :

Le Réformateur.
Le Journal du Lot.
Le Réveil du Lot.
La Dépêche, 1, rue Pierre Brunies.
La France, 3, place Clément-Marot.

3^o Chez les membres du bureau provisoire : MM. Talou, Delpont, Relhié, Costes, Delpech, Guiraudies-Capdeville, Mazières, Parazines, Périès, Pagès.

Banquet des anciens Mobiles du Lot

Dimanche 30 octobre, a eu lieu le banquet des mobiles du Lot. Les vieux combattants de 1870 avaient tenu à honneur d'assister à cette réunion.

Au dessert, M. Guiraudies-Capdeville ancien commandant des mobiles, a prononcé l'allocution suivante :

« Chers compagnons d'arme,
Un sentiment de camaraderie et l'esprit de solidarité ont formé entre les mobiles du Lot des liens étroits que la politique ou les dissentiments personnels ne parviendront jamais à détruire.

« C'est pour affirmer cette union que nous sommes, comme les années précédentes, réunis autour de cette table.

« Après vingt-huit ans, nous nous retrouvons quelque peu changés au physique. Mais ce qui n'a pas changé chez nous, c'est le cœur toujours vibrant d'ardeur patriotique,

c'est la haine que nous inspire toujours l'insolent étranger que le hasard et la défectueuse organisation militaire de l'époque ont rendu maître de nos deux plus belles provinces.

« A notre âge, mes chers camarades, il serait présomptueux, au moins pour quelques-uns, de songer à prendre part à la revanche, dont l'heure sonnera bientôt peut-être, car je le crains bien, ni les efforts de la diplomatie, ni la proposition de désarmement général faite par notre allié, le grand empereur de Russie, n'arriveront jamais, je le dis avec peine, à nous rendre l'Alsace et la Lorraine.

« Mais si nous ne pouvons avoir l'ambition de coopérer effectivement à cette œuvre de réparation nationale, nous aurons du moins la joie d'y associer nos enfants qui, mieux préparés, plus instruits, aussi vaillants que leurs pères, sauront ramener la victoire sous le drapeau tricolore et venger nos défaites imméritées. Instruisez donc vos enfants, mes chers amis.

« Préparez-les, en développant leurs forces physiques, à devenir de vigoureux soldats et à être de courageux citoyens. Quant à vous, mes vieux camarades, soyez fiers d'avoir fait la campagne de 1870.

« Par votre esprit de discipline, par votre endurance aux fatigues, par votre bravoure et votre solidité au feu, vous avez conquis l'estime des généraux qui vous ont vus à l'œuvre.

« Votre vieux commandant est heureux de vous l'affirmer et de proclamer hautement que, durant l'année terrible, vous avez fait, en braves gens que vous êtes, votre devoir de bons Français.

« Vive la France! Vive la mobile du Lot! »

Les mobiles ont applaudi vigoureusement les paroles de leur ancien commandant et ils ont promis de se retrouver au banquet qui aura lieu en 1899.

Une collecte a fourni la somme nécessaire pour l'achat d'une couronne qui sera déposée au pied du monument des mobiles du Lot, à l'occasion de la manifestation patriotique qui a lieu tous les ans, le jour des Morts.

Inutile de dire que la marche guerrière de la mobile n'a pas été oubliée. Ce chant a été enlevé avec le plus vif entrain par les anciens soldats de 1870.

Doctorat en droit

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Charles Garrigue, avocat à la Rochelle, ancien sergent au 7^e de ligne, vient de passer avec succès ses examens de doctorat en droit devant la Faculté de Paris.

M. Garrigue est le fils de l'ancien professeur du Lycée Gambetta.

Orphéon de Cahors

REPRISE DES COURS DE SOLFÈGE ET DE CHANT ANNÉE 1898-1899

L'Orphéon de Cahors a l'honneur d'informer les jeunes gens de Cahors qui désiraient faire partie de la Société, de vouloir bien se rendre, samedi 5 novembre prochain à 8 h. 1/2 du soir, à la salle des répétitions; (Hôtel de Ville 2^e étage).

Il importe essentiellement que l'inscription des nouveaux sociétaires ait lieu à la date fixée ci-dessus, car les études des chœurs de concours et de ceux du concert à donner fin novembre, commenceront aussitôt.

Les musiciens qui désireraient également faire partie de l'orchestre symphonique, adjoint à l'orphéon, sont priés d'assister *lundi 7 novembre* à la reprise des répétitions qui auront lieu, à dater de ce jour, tous les lundis à 8 h. 1/2 du soir, sous la direction de M. Barreau.

La classe

Les ordres d'appel des jeunes soldats de la classe 1897 et des ajournés des classes 1895 et 1896 appartenant à la subdivision de région de Cahors sont déposés à partir d'aujourd'hui 3 novembre dans les brigades de gendarmerie où les intéressés pourront les retirer jusqu'au lundi 7 novembre inclus contre émargement.

Remonte

Ce matin ont eu lieu dans notre ville des achats de chevaux par le dépôt de remonte d'Aurillac.

Depuis longtemps les animaux présentés n'avaient été aussi nombreux et aussi beaux.

A l'abattoir

Ce matin, M. Pagès, vétérinaire, inspecteur des viandes, a fait enfoir un porc dont la viande était impropre à la consommation.

Théâtre de Cahors
Dimanche 13 novembre
SAPHO

Pièce en cinq actes
DU GRAND MAITRE ALPHONSE DAUDET
LES POCHES DE MONSIEUR
Vaudeville en un acte

DE M. CAMILLE SAINT-HILAIRE

Musique du 7^{me} de ligne
PROGRAMME DES 3 ET 6 NOVEMBRE 1898

Allegro militaire	Dasch.
Don César de Bazan (Ouverture)	Massenet.
Emma Lipry (Pour clarinette)	Pirouette.
Les Noces de Jeannette (fantaisie)	Massé.
Ello et Lui (Polka)	Shobl.

De 4 h. à 5 h. (*Allées Fénélon*).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 octobre au 3 novembre 1898

Naissances

Rey-Lescure Géraud-Aimé-Alfred-Henry, Avenue de la Gare.

Bousquet Ernest, aux Ramonets.

Fourgous Angèle, rue du Portail-Alban, 3.
Rolles, Victor, rue du Château-du-Roi, 11.

Publications de Mariages

Subreville Jean-Marcel, commis principal des Contributions Indirectes et Parayre Jeanne-Rose, sans profession.

Clair Edouard, plâtrier et Mignot Marie, fille de service.

Crochard Maurice-Eugène, vérificateur de la culture des Tabacs et Poujade Marie-Marguerite, sans profession.

Coudere Alexandre, charron et Desplats Léontine-Rosalie, cuisinière.

Décès

Marrast Jean-Baptiste, charron, 80 ans, rue de la Croix (Cabessut).

Roubert Catherine, 75 ans, célibataire, sans profession, rue des Jacobins, 10.

Martory Pierre, 16 ans, à Toulousque.

Sudrés Françoise, épouse Guittard, 55 ans, sans profession, rue des Mirepoises 3.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÈVÈQUE. — Foire. — Bœufs gras, de 27 à 30 fr. 50 kil.;

Attelages, cours très bas ;
Porcs gras, de 39 à 43 fr. les 50 kil.;

Moutons gras, 60 cent. le kilo. ;
Oies, de 7 à 13 fr. la paire ;

Canards, de 5 à 8 fr. la paire ;
Poules, de 4 à 5 fr. la paire ;

Poulets, de 2 à 3 fr. la paire ;
Lièvres, de 4 à 5 fr. l'un ;

Lapins domestiques, 25 cent. la livre.
Blé, de 14 à 17 fr. les 4/5.

Mais, de 11 à 12 fr. les 4/5.

FLORESSAS. — Accident. — Un jeune homme, en émondant un arbre, est tombé d'une hauteur assez considérable. La mort a été instantanée.

MAUROUX. — Accident. — M. Roux, à la suite d'une chute assez sérieuse, s'est fait de graves blessures.

Le docteur Delvit, de Lacapelle-Cabanac, lui a donné les premiers soins.

SÉRIGNAC. — On affirme qu'un ours a été vu dans un bois de M. Lescole.

LAUZES. — Chien enragé. — Ces jours derniers, Victor Chalvet, garçon meunier à Font-Polémie, commune de Cabrerets, étant sur le chemin de grande communication n^o 32 au lieu de Saint-Hilaire, un chien errant vint se placer à côté de la charrette qu'il conduisait et sur laquelle il était monté. Ce chien-lui étant inconnu, il lui donna un coup de fouet, mais au lieu de se plaindre et de partir, le chien ne fit que changer de place et continua à le suivre. De sur sa charrette il l'approvoisa et le fit monter avec lui.

En arrivant dans le bourg de Lauzès, le chien se rua sur tresses congénères qu'il rencontra et les mordit tous.

Le gendarme en retraite Fau, dont le chien venait d'être affreusement mordu en sa présence, alla chercher son fusil et l'abattit.

Plusieurs autres chiens mordus, ont été abattus et M. le maire a pris des mesures préventives pour ceux qui ne l'ont pas été et qui sont soupçonnés d'avoir été en contact avec le chien suspect de rage.

L'animal abattu était une chienne d'assez forte taille, poils noirs et blancs, portant un collier sur la plaque duquel était inscrit le nom de Drillères à Catus.

Arrondissement de Figeac

BOUSSAC. — *Acte de courage.* — Samedi dernier, vers cinq heures du soir, la dame Soulié, du Causse-de-Corn, revenait en voiture du marché de Figeac en compagnie de deux de ses voisines. Arrivée au bourg de notre commune, elle lâcha imprudemment les rênes et le cheval s'emballa. Son allure était si désordonnée qu'un malheur paraissait inévitable. Plusieurs personnes de l'endroit essayèrent, mais en vain, d'arrêter l'animal.

Survint un cordonnier du voisinage, le brave Edmond Bouysseu, qui s'élança à la bride du cheval et parvint à le maîtriser au péril de sa vie.

Ce courageux citoyen a déjà obtenu une médaille d'argent pour acte de courage accompli dans des circonstances tragiques lors de la terrible inondation du 7 février 1897.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Bal des conscrits.* — Nous apprenons que comme les années précédentes, les conscrits de la classe 1898 donneront un bal, le dimanche 6 novembre courant, dans la grande salle de la mairie de Gourdon.

CREYSSE. — *Vol.* — Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, un malfaiteur s'est introduit dans la cave de M. Valeille, métayer à Carman, commune de Creysse, et s'est emparé d'une quantité de lard qu'on évalue à 20 kilos environ, et d'une petite quantité de vin.

Le ou les auteurs de ce vol sont inconnus. On suppose que ce serait quelqu'un qui connaît les habitudes de la maison ou encore ceux qui dernièrement ont dévalisé la maison de M. Ménauge, instituteur à Lalbenque.

GRAMAT. — *Foire du 31 octobre.* — Bœufs, veaux et taureaux, cours lents; agneaux, brebis et moutons, cours plus actifs; chevaux, muets et ânes, vente très active; porcs gras, de 40 à 48 fr. les 50 kilos; porcelets, vente normale.

Blé: froment, 20 fr.; seigle, 15 fr.; avoine, 8 fr.; maïs, de 13,50 à 14 fr.; châtaignes, 6 fr. 50; pommes de terre, de 4 à 5 fr., le tout l'hectolitre.

La volaille, vendue à raison de 50 cent. la livre; œufs, de 60 à 70 cent. la douzaine.

LUNEGARDE. — On nous écrit: Des cas graves de fièvres muqueuse et typhoïde viennent de se produire à Lunegarde. La maladie sévit surtout parmi les enfants et les adultes.

Des mesures sanitaires énergiques s'imposent. A quoi attribuer cette épidémie! Lunegarde est un pays sain par excellence. L'air y est d'une pureté admirable. Evidemment c'est la mauvaise qualité des eaux qui a provoqué l'écllosion de ces fièvres éminemment contagieuses.

Variétés

Les grands maîtres du reportage

JOURNALISME D'ACTION EN AMÉRIQUE
Au moment où M. Hearst fondait le *New-York Journal*, le public américain se passionnait pour le cas d'une jeune cubaine M^{lle} Evangelina Cisneros, injustement détenue dans une prison de la Havane.

Accusée, en même temps que son père, de complicité avec les insurgés Cubains, elle avait été condamnée à vingt ans de travaux forcés et subissait sa peine à la maison des *Recojidas*, dans une affreuse promiscuité, seule blanche au milieu de négresses convaincues des pires infamies.

C'est du moins ainsi que les faits étaient présentés aux Etats-Unis, où l'opinion publique est loin de s'être montrée très impartiale.

Il se produisit en faveur de M^{lle} Cisneros un immense mouvement de pitié et M. Hearst se fit le champion de la belle prisonnière. Il manda dans son cabinet un de ses reporters, et lui donna l'ordre de se rendre à la Havane et de faire évader M^{lle} Cisneros.

M. Karl Decker, le jeune homme choisi par M. Hearst, n'avait jamais vu celle pour laquelle il allait risquer ses jours; il venait de se marier et partait donc, comme jadis Stanley, pour obéir aux termes de son traité.

Arrivé à la Havane, il s'assure tout d'abord le concours de deux complices et explore les environs de la prison, qu'enserme un chemin de ronde bordé de solides cabanes habitées par des nègres et des Chinois.

« En apparence, raconte M. Decker, les *Recojidas* étaient inaccessibles. Leurs murs énormes se dressaient couronnés par un parapet: les seules fenêtres qu'on pût voir d'en bas étaient à environ douze mètres du sol, protégées par de massifs barreaux de fer.

« A ce moment, personne de nous trois ne connaissait une autre fenêtre, en retrait, et par conséquent invisible, qui s'ouvrait au second étage, sur une terrasse placée au-dessus des bâtiments inférieurs. C'est par cette fenêtre, également grillée, qu'eut lieu en fin de compte l'évasion de M^{lle} Cisneros, mais nous n'en découvrîmes l'existence qu'après une semaine de recherches »

Après bien des difficultés, les conjurés parviennent à se mettre en communication avec la détenue

Evangelina leur indique le plan à suivre, elle fuira par la terrasse et demande un acide pour ronger les barreaux de la fenêtre, des bonbons à la morphine pour endormir ses compagnes, une corde pour se laisser glisser le long du mur.

Comment lui faire passer ces objets et quel acide rongera assez vite un solide barreau de fer? Le moyen est impraticable: il faut trouver autre chose.

Par une chance providentielle, une maison est à louer dans la ruelle: son toit est juste au niveau de la terrasse, mais pas en face. Cependant, en jetant obliquement une planche ou une échelle du toit à la terrasse, on peut établir un pont aérien.

Les sauveteurs se mettent à l'œuvre la nuit suivante: le premier passe sur les barreaux de l'échelle. Malheureusement, au moment où le second va atteindre également la terrasse, un énorme morceau de corniche se détache et tombe dans la rue, éveillant un geôlier qui apparaît aussitôt.

« Cachés sur la terrasse, écrit M. Decker, nous réussissons à n'être pas vus. Le gardien rentre bientôt dans la prison, sans se douter du danger auquel il venait d'échapper: trois revolvers étaient braqués sur lui, prêts à faire feu s'il nous avait découverts.

« Nous traversâmes doucement la terrasse jusqu'à la fenêtre indiquée. Quand nous arrivâmes nous aperçûmes M^{lle} Cisneros debout dans l'embrasure. Elle jeta un léger cri et saisit nos mains, à travers les barreaux, nous suppliant de la sauver au plus vite. »

Le travail ne put être achevé en une nuit. On n'eut que le temps de scier la moitié d'un barreau et la besogne fut interrompue par une nouvelle alerte.

La nuit suivante les sauveteurs reviennent par la même voie aérienne.

«... Cette fois, continue M. Decker, j'avais apporté une paire de pinces particulièrement puissantes: je coupai le barreau d'un seul coup. J'en saisis l'extrémité et, avec mon genou d'abord, avec mon épaule ensuite, je le redressai. Je pris ma prisonnière par les épaules et la tirai dehors. Il ne restait plus qu'à la mettre en sûreté. M^{lle} Cisneros traversa sans hésitation la ruelle sur l'échelle qui tenait lieu de pont improvisé. »

Un instant après, une voiture l'emportait dans une maison amie où elle restait cachée, tandis que la police fouillait la ville, pour découvrir la fugitive.

Quelques jours après, habillée avec des vêtements masculins, les cheveux coupés, M^{lle} Cisneros s'embarqua pour New-York. A son arrivée 200 000 personnes vinrent l'accueillir; le *New-York Journal* était lancé.

Les journaux américains nous ont appris dernièrement l'épilogue de cette aventure dramatique: M. Hearst a épousé le mois dernier M^{lle} Cisneros...

Lectures pour tous

(Extrait de l'élégante Revue qui vient de paraître chez Hachette à 0,50 le n° de 100 pages, illustrées de plus de 120 gravures, ou 6 fr. par an pour les abonnés de Paris et 7 fr. pour ceux des départements.)

Remboursement intégral du prix de l'abonnement en livres choisis sur le catalogue des pages V et VI.)

BULLETIN FINANCIER

Malgré des reports très sensiblement plus élevés qu'aux liquidations précédentes; on a coté en effet 26 et même 30 centimes sur notre 3 0/0 et sur l'ensemble des valeurs le taux moyen a été de 3 1/2 à 4 0/0, les diverses opérations de la liquidation se sont effectuées plutôt facilement.

Cependant ce renchérissement au loyer de l'argent a été préjudiciable à la tenue des cours. Nous retrouvons la 3 0/0 à 101,67 fin courant au lieu de 101,70 précédente clôture; le 3 1/2 0/0 reste à 104,30 ex-coupon et l'amortissable à 100,55.

La Banque de France est à 3540. Le Crédit Foncier cote 707; le Crédit Lyonnais 843; le Comptoir National d'Escompte 575 et la Société Générale 540.

Le Suez s'inscrit à 3660. No-chemins clôturent, le Lyon à 1914, le Midi à 1427, le Nord à 2102 et l'Orléans à 1807.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure très lourde recule à 41,17, l'Italien finit à 91,77, le Turc D à 22,30, la Banque Ottomane à 542, le Portugais est à 23,05 et le Russe 3 0/0 1891 à 94,85.

Annuaire officiel

Du département du Lot

Les derniers exemplaires de l'édition de 1898 sont en vente au bureau du *Journal du Lot*, au prix exceptionnel de **0,75.**

En préparation l'édition pour 1899
A 2 fr. l'exemplaire

IMPRIMERIE & JOURNAL

à céder pour raisons de famille. Maison en pleine prospérité située sur l'une des plus belles plages du littoral de la Manche. — Matériel en très bon état.

Journal hebdomadaire grand format, — bi-hebdomadaire pendant la saison. Faible loyer, comprenant: Chalet d'habitation ateliers d'imprimerie, deux jardins. Bal 12, ans, avec promesse de vente.

Ecrire H. G., Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES! Envoyez votre adresse, avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratuit* un joli morceau de musique pour piano.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET

EXIGER LE PAQUETAGE Seule vraie garantie

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 17

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

Les Assassins

IV

CONTRÉE MAUDITE

L'expression générale de sa physionomie était un mélange de sensibilité exquise et de résolution exaltée. Sa joue pâle s'encadrait de grosses grappes de cheveux, fins, longs, abondants, qui couronnaient d'un diadème d'un noir bleuâtre, un front coupé comme celui de la Junon antique. Ce front pensait. C'était le front d'une femme, si la taille de Denise était celle d'une fillette et son sourire celui d'un enfant. La nuance de ses yeux, tour à tour pleins d'ombre et de soleil, eût embarrassé un peintre.

Ce même heurt de contrates se retrouvait dans les habitudes et dans le caractère de la sœur de Philippe Hattier. Son père lui laissait une liberté complète dont elle usait tout naturellement, sans savoir qu'il pût en être autrement. Quand elle ne passait pas des jour-

nées entières penchée sur son tambour de dentellière — la faiblesse de sa complexion lui avait fait choisir cette profession où les doigts seuls travaillent, — on la voyait bondir, joyeuse et vive comme un faon à travers les taillis du bois, ou errer, rêveuse et mélancolique, par les sentiers de la prairie.

Séduite par sa gentillesse et cédant à ce besoin impérieux qu'éprouvent les mères séparées de leurs enfants de s'occuper des enfants des autres, — vous vous rappelez que Gaston était élevé à Paris, — madame des Armoises pendant ses séjours successifs au château, s'était amusée à donner elle-même à Denise un peu de l'éducation qu'on réservait alors pour les filles de qualité. La fillette n'était donc plus une paysanne.

Mais ce n'était pas, grâce au ciel, une paysanne demoiselle, — une paysanne perverse, encore moins.

Jamais elle n'avait fait la révérence aux gentillâtres du pays pour se faire prendre le menton et se faire appeler *mignonne*, ainsi que cela se pratique depuis l'antiquité la plus reculée, sur les planches de nos théâtres. Jamais elle n'avait dansé *sous la fougère* ni *sous la coudrette*. Jamais elle n'avait encouragé Pircis ni sollicité Mondor.

Nous jurerions presque qu'elle ignorait qu'elle était belle.

Pourtant, sa mise avait une rustique coquetterie qui la sacrait reine de la mode à quatre lieues à la ronde, — et, quand elle mettait sa coiffe de dentelle, à longues barbes flottantes, pour aller à la grand-messe de Vit-

tel, tous les garçons de la paroisse n'avaient pas sauté d'yeux pour l'admirer.

Un matin, son père, lui amena un étranger d'élégante tournure.

— Fillette, prononça solennellement Michel Hattier, voici notre jeune maître, le fils de nos bienfaiteurs, M. le chevalier des Armoises. Il faut le respecter et l'aimer comme je le respecte et je l'aime.

Denise détacha son regard de son ouvrage et le leva curieusement sur Gaston. Son cœur battit bien fort sous la fine toile de guimpe; un rouge brûlant remplaça la pâleur de sa joue; par la fenêtre ouverte, le ciel lui sembla plus vert, la campagne plus riante.

Le gentilhomme retourna fréquemment à la maison du garde, d'où celui-ci, — toujours sur le qui vive, — était absent le plus souvent.

Gaston avait vingt ans. A Versailles et à Paris, — où les dames se montraient aussi compatissantes que jolies, — on l'avait surnommé *l'Insensible*, à cause de son indifférence à l'endroit des coiffades incendiaires des dames qui composaient l'escadron volant de la reine, et en face des agaceries significatives des nymphes sans préjugés qui formaient le bataillon léger de l'Opéra. En vérité, je vous le dis ce n'était pas plus un héros de Duclou ou de Louvet, courant de la brune à la blonde et moissonnant les bonnes fortunes, que Denise n'était une ingénue de M. Marmontel, raisonnant sur Dieu, la nature et le reste.

Ils s'aimèrent.

Madame des Armoises et Michel Hattier étaient occupés d'autres choses.

Les nouvelles de la capitale arrivaient à chaque courrier, plus sombres et plus inquiétantes, — et les braconniers, les maraudeurs du pays commençaient à traiter les biens seigneuriaux en propriétés nationales.

Gaston et Denise se voyaient tous les jours. C'étaient des heures enchantées.

Puis, soudain, une lettre du vieux marquis tomba comme un coup de foudre au château, M. des Armoises s'était installé à Coblenz. Il mandait sa femme et son fils près de lui et leur indiquait les moyens de le rejoindre. Une lieutenance attendait Gaston dans le petit corps d'émigrés que M. de Condé venait de recruter. Il fallait partir sur-le-champ.

— Je reviendrai, promit dans les caresses et les sanglots de l'adieu le jeune gentilhomme à sa maîtresse éplorée — je reviendrai, et notre enfant aura un père.

Denise secoua la tête en signe de doute. Et quand Gaston se fut arraché de ses bras, ses genoux fléchirent; elle s'affaissa sur elle-même en levant vers le ciel ses yeux noyés de larmes, et elle songea à mourir...

Mourir!...

Elle n'en avait pas le droit. N'allait-elle pas devenir mère?

.....
A l'armée royale, le lieutenant des Armoises s'était bravement battu, mais bien plutôt par devoir que par conviction.

(A suivre.)

LE
DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

PREMIÈRE PARTIE

Les deux rivaux

XIII

A ce moment il cherchait depuis longtemps déjà les moyens de se débarrasser de son rival sans se compromettre.

Edgard de Cordouan mourant assassiné conservait auprès de celle qu'il aimait tout son prestige, toute son auréole.

La jeune fille était capable de le pleurer toute sa vie et de refuser tout mariage, toute consolation.

Là n'était pas le but que se proposait Henri Soulac. Il fallait perdre Edgar autrement, le perdre moralement, rendre même sa mémoire odieuse à tous.

Il fallait qu'Ariane ne pût plus songer à lui sans un sentiment de dégoût et d'horreur et n'eût rien de plus pressé que de se tourner vers un autre, vers lui, pour se débarrasser

du souvenir d'un être indigne.

Voici ce que rêvait Henri Soulac.

Mais ce n'était pas facile.

Il avait bien la complicité de Tartas assurée, mais le gremlin ne pouvait guère lui servir que pour le coup de main brutal dont nous avons parlé plus haut.

C'est sur ces entrefaites qu'un crime qui devait faire sensation dans Paris et dans la France entière, — l'assassinat d'une femme du même genre dans des conditions extrêmement mystérieuses, — vint emplir les colonnes de tous les journaux.

Henri lisait avec avidité tous les détails, en suivait toutes les péripéties, et c'est au milieu du récit d'un des épisodes de ce drame encore obscur, qu'il s'était écrié tout à coup comme Archimède :

— Euréka !

Il avait trouvé !

Edgar connaissait Delphine.

Si Edgar pouvait être soupçonné d'avoir tué cette femme !...

Emprisonné, Edgar n'était plus pour Ariane, pour tout le monde, qu'un odieux assassin.

Edgar était perdu.

Non seulement tout mariage devenait impossible avec lui, mais Mlle de Millanges n'aurait pas assez de reconnaissance pour celui qui viendrait au lendemain de la découverte de l'attentat demander sa main, l'arracher, toute compromise par les assiduités d'Edgar de Cordouan, aux commentaires malveillants du public.

C'était cela.

C'était un coup de maître, un coup de génie.

Henri Soulac n'en dormit plus.

Il fit appeler Tartas et lui confia son projet.

Celui-ci le trouva aussitôt réalisable, et facile. Une femme à tuer, ce n'était pas la mort d'un homme, et il se mit à surveiller les habitudes de Delphine Lagrange, à étudier les possibilités d'entrée et de sortie de la maison qu'elle habitait.

Au bout de quelques jours le misérable était au courant de tout, et son rapport fut des plus favorables.

Il savait que Delphine ne gardait pas de domestique la nuit.

Il avait trouvé le moyen de sauter par-dessus le mur donnant sur la rue, de se ménager une entrée dans la maison par une fenêtre que l'on n'ouvrait jamais et qu'il laisserait entrebâillée. Bref, il répondait de tout. Il ne s'agissait plus que de chercher le moment le plus propice.

Il expliqua à son complice le plan qu'il avait combiné.

Delphine avait un autre ami qu'elle tenait à garder.

Quand Edgar de Cordouan serait près d'elle il entrerait doucement, frapperait à la porte.

Delphine n'aurait qu'une pensée : faire cacher M. de Cordouan, et, pendant que celui-ci serait caché, affolé, dans quelque placard, il ferait le coup.

Il disparaîtrait ensuite, et il y avait cent à parier contre un que M. de Cordouan, qui se-

rait trouvé en tête à tête avec le cadavre, aurait toutes les peines du monde à se débarrasser des soupçons qui s'élèveraient contre lui, surtout s'il pouvait prendre certaines précautions.

— Quelles précautions ?

— Comme de mettre, par exemple, dans la main crispée de Delphine, un des boutons de sa redingote

— Rien de plus facile, dit aussitôt Henri.

— Comme de la frapper avec une arme ayant appartenu à M. de Cordouan.

— Il a depuis quelques jours avec lui une canne à épée...

— Oui, mais il est probable qu'il ne la laissera pas à ma portée... Il peut l'emporter en s'enfuyant.

Henri avait réfléchi un instant.

— Il y a chez lui, dit-il, un couteau catalan. Je m'en emparerai dans une visite sans qu'il s'en aperçoive.

C'est ce poignard que le misérable avait remis le soir du crime à son complice en même temps que le bouton arraché à la redingote du malheureux Edgar de Cordouan, le fiancé d'Ariane.

Mais Tartas ne s'en était pas servi.

Il avait aperçu sur le canapé de Delphine Lagrange la canne à épée d'Edgar ; il s'en était emparé, et c'est avec elle qu'il avait frappé la pauvre femme.

Maintenant, comment le crime avait-il été commis ?

C'est ce que nous reste à raconter.

(A suivre.)

Bibliographie

En famille, la pièce d'Oscar Méténier qui fait les belles soirées du Grand Guignol, vient de paraître dans la collection des *Pièces à succès* ; il en forme le quatrième fascicule et contient douze très belles photographies qui sont l'exacte reproduction de la pièce, ce qui la rend très facile à monter partout, dans les salons, pour l'hiver qui vient.

Le public a fait un très bon accueil à cette nouvelle collection qui contient *Lui, La Cinquantaine, Le Ménage Rousseau*, pièces qui feront la joie de ceux qui aiment jouer la comédie dans le monde. E. Flammarion, Editeur.

LECTURES POUR TOUS, Revue Universelle Populaire Illustrée, publiée par Hachette et Co.

Lorsque nous avons publié le premier « Supplément Illustré de l'Almanach Hachette », notre programme tenait tout entier dans le titre.

LECTURES POUR TOUS

Le grand succès populaire de ce petit volume, l'enthousiasme de milliers de lecteurs ont créé cette nouvelle « Revue Populaire Illustrée » dont nous annonçons ici le premier numéro.

« Les Lectures Pour Tous » s'adressent à tous ceux qui recherchent avec avidité dans la lecture le profit d'une passionnante et utile curiosité.

Travailleurs, lettrés, paysans, ouvriers, jeunes filles, mères de famille, enfants et jeunes gens, tous veulent, à notre époque, puiser aux sources fécondes des connaissances humaines les plus précieuses et les plus saines émotions.

Toutes les variétés de l'« Image » capables de frapper l'imagination, de toucher la sensibilité, d'éveiller l'activité intellectuelle, reproductions des chefs-d'œuvre de l'art à travers les âges, scènes de dévouement et d'héroïsme, figures qui traduisent les grandes découvertes scientifiques, toutes les représentations gravées qui peuvent faire passer en notre âme le frisson du beau, développer des sentiments d'énergie et de bonté, seront répandues à profusion dans ces pages qui réaliseront ainsi

LA PLUS ABONDamment ILLUSTRÉE DES REVUES POPULAIRES.

Pas un des principaux articles ne sera conçu en dehors de ces règles qui font la force et la noblesse d'une nation, foi ardente dans les idées généreuses et amour invincible de la Patrie.

Sans doute, notre époque, dévorée d'activité, veut connaître sans retard les mille découvertes de la Science, les grandes questions qui passionnent notre temps. Mais le lecteur exige aussi une distraction de l'esprit. Il aime les surprises de l'imagination, il se prend volontiers aux aventures, aux douleurs, aux remords et aux joies des héros et des héroïnes ; les fictions de la poésie, du roman, du drame ou de la comédie l'émeuvent et le captivent. Nous donnerons satisfaction à ces aspirations légitimes.

Tous nos articles pourront être lus par des jeunes filles. Plusieurs seront destinés aux enfants qui aiment les récits d'aventures et les contes qui les transportent dans le monde d'imagination où ils se plaisent.

LE LIVRE DU MOIS POUR CINQUANTE CENTIMES

Les « Lectures Pour Tous » paraîtront le « 1^{er} de chaque mois » et contiendront

96 PAGES DE TEXTE ET 110 GRAVURES

Chaque Numéro, imprimé sur papier de luxe, renfermera environ dix ou douze articles variés et sera vendu

50 CENTIMES

Cinquante centimes ! Le ménage le plus modeste peut mettre de côté la petite pièce blanche qui lui assurera, après le labeur de chaque jour, de nombreuses heures d'attachantes lectures.

Voir dans le 1^{er} Numéro nos *Bons-Primes*

A toute personne qui, avant le « 1^{er} Janvier 1899 », souscrit un abonnement d'« Un An » à

notre Revue, nous réservons une faveur exceptionnelle : Nous lui

REMBOURSERONS LE PRIX DE L'ABONNEMENT

Elle aura ainsi droit à six francs de livres, dont elle pourra choisir le genre sur un catalogue joint au « Bon-Prime » et qui lui seront expédiés immédiatement.

Le même avantage sera accordé à toute personne qui, détachant dans chaque numéro, le « Coupon-Prime Spécial » qui s'y trouvera, nous adressera, à la fin de l'année, la série complète de ces coupons numérotés de 1 à 12.

Conditions de la publication

Abonnements : Un an. — Paris : 6 fr. — Départements : 7 fr. — Etranger : 9 fr. — Six mois. — Paris : 3 fr. 50. — Départements : 4 fr. — Etranger : 5 fr.

Les Chansons de Béranger

La 50^{me} livraison de l'édition populaire des Chansons de Béranger vient de paraître. A signaler dans cette livraison : *Ma République, le Censeur, le Cordon s'il vous plaît, Sainte-Hélène*. Tous les couplets seraient à citer.

Voici dans *Ma République* le 1^{er} couplet proposé à la méditation de nos politiques.

J'ai pris goût à la république

Depuis que j'ai vu tant de rois.

Je m'en fais une et je m'applique

A lui donner de bonnes lois.

On n'y commerce que pour boire,

On n'y juge qu'avec gaieté ;

Ma table est tout son territoire ;

Sa devise est liberté.

Dédié aux concierges : « Cordon s'il vous plaît ».

Gai voyageur j'ai mes pipeaux à prendre,

Pipeaux qu'un sourd à traités de sifflet ;

Portier, ce soir gardez-vous de m'attendre

Js veux sortir, le cordon s'il vous plaît.

Vain désir ! Béranger était à la Force, condamné à neuf mois de prison.

Rien dans cette nouvelle édition des Chansons de Béranger n'a été négligé pour la rendre désirable au public. Ces chansons paraissent pour la première fois avec notation des airs et accompagnement de piano. On fera bien de s'en prémunir pour égayer les longues soirées d'hiver. Béranger est le plus populaire de nos chansonniers ; le prix modique de chaque livraison (dix centimes), la beauté de l'édition (illustration et impression soignée) achèveront de donner à l'illustre chansonnier, même dans les plus modestes foyers, une immortalité populaire. (Garnier frères, éditeurs, rue des Saints-Pères, 6, Paris.) Les livraisons sont en vente chez tous les libraires. Demander une livraison spécimen.

LE MUSÉE DES FAMILLES (65^e année) paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 1^{er} novembre 1898 :

Nasibus et Mimi, par W. H. — J. Fr. Sarrazin, par B. Fleury. — Expiation, par H. Bartol. — Chasse aux éléphants à Siam, par le prince Oukhtomsky. — Pour un bouquet, par F. Lafargue. — Gaietés du mois, par Willy. — Larves industrielles, par Noël. — Poésies, par G. Lafenestre et Renée Allard. — Mémoires d'un vétérinaire, par Vaxelaire. — Le sacre de Charles X, par C. Boissonnet.

Illustrations par Guudo, Karazine, Clément, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 3 novembre.

V^o Nacla : Chronique. — Camille Flammarion : La Nature. — Alphonse Daudet : Soutien de famille (suite). — Victor Cherbuliez : Jacqueline Vanesse (suite). — Constant Améro : Blanche-

Neige (suite). — Pierre Maël : Les naufrageurs (suite). — Alexis Bouvier : La petite Duchesse (suite). — V^o Nacla : L'enfant (suite.)

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n^o 1327, du 5 novembre 1898.

Taches solaires et météorologie, par l'abbé Th. Moreux. — Nouveau procédé de destruction du phylloxéra, par Z. — Grottes des Echelles, par Henri de Thiersant. — Chromosome de M. Ives, par G. Mareschal. — Fumier et purin, par Henry Chastrey. — Les agrandissements de la gare de l'Est, par A. de Cunha. — Les galeries des abeilles. — Barrage de réservoir en acier dans l'Arizona, par G. Richou. — Les stations centrales d'énergie électrique à Paris, par J. Laffargue. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 31 octobre, par Ch. de Villadeuil. — La mouche savante, par D. Lebois.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1353^e livraison (5 novembre 1898).

Satan le Baudet, par Félix Laurent. — L'industrie du diamant, par Ferdinand Merlet. — Le costume en France : Le mode à la fin du dix-huitième siècle, par M^{me} Barbé. — Le corsaire Jean Doublet, par Emile Maison. — Les secrets de la prestidigitation : Le sou magnétique, par St-J. de l'Escap.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n^o 45 (5 novembre 1898).

1^o A travers les glaces et les sables de l'Asie centrale, par M. le D^r Sven Hedin.

2^o A travers le monde : Une visite à Pompéi, par H. Berthe.

3^o A travers la nature : L'île de Rockall. — Ce que rapporte la culture du thé.

4^o Profils de voyageurs : M. Alfred Marche.

5^o Livres et Cartes.

6^o Conseils aux voyageurs : Importance de l'étude des faunes insulaires, par Paul Combes. Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Co, 97, Bd Saint-Germain, Paris.

J. VALDIGUIÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour** Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à

2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques tons exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.



Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

MAISON G. BLANC, TAILLEUR, CAHORS

Cette maison se recommande à sa nombreuse clientèle par la parfaite exécution des commandes qui lui sont confiées.

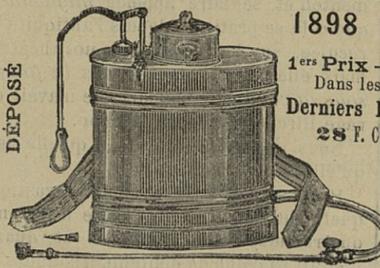
On trouvera dorénavant chez M. Blanc, des costumes en nouveautés françaises et anglaises, garanties en aussi belle qualité que partout ailleurs, avec doublures et confections irréprochables, au prix ordinaire

de 70 francs sur mesure

et au-dessus.

Les clients, habitant Cahors, qui ont l'intention de commander un costume (saison hiver) ont tout intérêt à faire dès à présent leur choix et leur commande tout en fixant au premier novembre, par exemple, la date de livraison

Tout en facilitant ainsi le travail de la maison, on est assuré que tous les soins seront donnés aux commandes, ce qui est toujours plus difficile en temps de presse.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{ers} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.